

# RÉSUMÉ

À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, la communauté mondiale a adhéré au principe du développement durable. L'une des grandes réalisations de la CNUED a été l'élaboration d'Action 21, un ambitieux plan d'action couvrant quelque 39 enjeux en matière d'environnement et de développement. Par la suite, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies qui a pour mission de suivre les progrès réalisés à l'échelle mondiale vers la concrétisation des objectifs définis dans Action 21 et d'autres décisions issues de la CNUED. Chaque session annuelle de la CDD comprend un examen de certains chapitres d'Action 21, alors qu'un examen complet d'Action 21 et d'autres décisions de la CNUED aura lieu en 1997.

La CDD encourage les pays à faire rapport sur les progrès réalisés dans la voie des objectifs d'Action 21, sur les défis que suppose le développement durable et sur les actions futures. Grâce à ces rapports, chaque pays peut partager avec d'autres parties à la CDD les leçons qu'il a apprises depuis la CNUED et les actes qu'il entend poser à l'avenir.

## **Tendances générales en matière de mise en oeuvre d'Action 21**

Le Canada est un pays de diversité, et son programme de développement durable appartient à tous les Canadiens. Les structures politiques et économiques du pays permettent à chacun de nous de contribuer à la recherche de solutions. Ce sentiment d'engagement partagé se manifeste aussi bien dans les progrès que nous avons faits au pays que dans l'appui que nous avons accordé aux initiatives à l'étranger.

Les années qui se sont écoulées depuis la tenue de la CNUED ont été les témoins d'une utilisation accrue de la technologie de l'information au service du développement durable. Internet et d'autres innovations semblables relient les gens et les communautés en leur donnant accès à l'éducation et à l'information, ce qui était autrefois presque impossible. Grâce à ces technologies, les gens et les organisations peuvent échanger de précieux points de vue provenant de sources telles que les connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur l'environnement et de nouveaux procédés servant à mesurer la durabilité. De nouvelles formules d'action communautaire mettent l'accent sur la communication des réussites et la revitalisation des communautés. Qui plus est, de nouvelles formes d'aide des gouvernements et du secteur privé favorisent ces processus.